

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1472

Artikel: Attentat contre Hitler : lumière froide sur les années de plomb
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lumière froide sur les années de plomb

Le 14 mai 1941, le Neuchâtelois Maurice Bavaud était guillotiné en Allemagne. Il avait tenté d'assassiner Hitler. Un livre¹ décrit comment les autorités fédérales ont traité ce dossier gênant. «L'affaire Bavaud» illustre de manière éloquente l'attitude d'extrême prudence, à la limite de la connivence, face au III^e Reich.

L'affaire a longtemps été tenue secrète. Elle est aujourd'hui connue, mais mérite un rappel. Maurice Bavaud, fils d'un employé des postes de Neuchâtel, suit une formation religieuse pour devenir missionnaire. Convaincu que Hitler représentait un danger pour l'église catholique et pour l'humanité, il décide de le supprimer. Nous sommes en 1938. Armé d'un pistolet, il suit pendant un mois toutes les apparitions publiques du Führer. Le 9 novembre 1938, lors d'une marche commémorative de l'élite nazie, Hitler se trouve à portée de son arme. Bavaud renonce in extremis à tirer. Les bras levés pour le salut hitlérien cachent sa cible. Après l'échec de sa tentative, Bavaud veut regagner la Suisse. Arrêté parce qu'il n'avait pas de titre de transport, il est trahi par son arme et des documents qu'il portait avec lui. Convaincu qu'il avait des complices, les Allemands tentent de le faire parler. Détenu pendant 30 mois, condamné à mort, Bavaud est exécuté le 14 mai 1941. Il avait 25 ans.

Bavaud était-il un psychopathe ou un héros ?

Les motivations profondes de Maurice Bavaud suscitent de longues analyses dans le livre qui lui est consacré. Il semble que Hitler lui-même ait été fasciné par les mobiles de son agresseur qu'il classait dans la catégorie rarissime et particulièrement dangereuse des assassins idéalistes. Les psychiatres nazis ne parviennent pas à lui mettre une étiquette de psychopathe. Lors de son procès, son acte est décrit comme du ban-

ditisme mû par un fanatisme politico-religieux. Aujourd'hui, le jeune Neuchâtelois est décrit comme un héros lucide et déterminé, l'un des rares visionnaires ayant compris très tôt les mobiles d'Hitler et les dangers qu'il faisait courir à l'humanité.

Les relations entre la Suisse et le III^e Reich

Au-delà de l'analyse psychologique d'un acte «héroïque» ou «fanatique», le livre sur «l'affaire Bavaud» nous aide à mieux connaître la Suisse pendant les années de plomb. En mars 1938, l'Anschluss avait été plébiscité par 99% des Autrichiens. Après les accords de Munich du 30 septembre, l'Europe croyait que la paix était sauvée. C'était le temps de la réconciliation. La tentative de Maurice Bavaud, en novembre de la même année, pouvait légitimement paraître comme une folie et justifier l'extrême prudence des autorités fédérales face aux appels à l'aide du père du détenu. Mais l'attitude de Berne ne s'est en rien infléchie. Une chape de silence a couvert toute l'affaire. Les multiples interventions de la famille, allant jusqu'au Conseil fédéral, sont restées sans réponse. Le représentant de la Suisse à Berlin n'a fait aucune visite, a refusé toute aide, même un vêtement chaud pour soulager le condamné. La légation suisse de Berlin justifie son attitude par le fait qu'il s'agit d'un homme qui a, sans scrupule, mis en danger les intérêts supérieurs de son pays.

Respectant le veto du Département militaire, le Département politique a refusé d'échanger le détenu contre un

espion allemand. Froide raison d'Etat donc. Mais, au-delà, le Ministère public de la Confédération a collaboré avec la Gestapo pour tenter de découvrir des complices. A la demande de Berlin, les Suisses ont interrogé huit condisciples de Bavaud et ont rendu compte de leurs investigations au Reichkriminaldirektor. Face au III^e Reich menaçant, la prudence de la Suisse a pu se teinter de connivence. *at*

¹*Documentation pour le 60^e anniversaire de sa mort*, comité Maurice Bavaud, case postale 273, 3000 Berne.

I M P R E S S U M

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge), André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg), Yvette Jaggi (yj), Charles-F. Pochon (cfp), Albert Tille (at)

Composition et maquette:
Géraldine Savary

Responsable administratif:
Marco Danesi

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

Site: www.domainepublic.ch